

**Séance extraordinaire du 15 juillet 2014****ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

**1.1** Constatation de l'avis de convocation.

**1.2** Lecture et adoption de l'ordre du jour.

**2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE**

**2.1** Avis de motion de la présentation d'un nouveau règlement numéro 463-2014 à la modification de la tarification au règlement numéro 460-2014, relatif aux nuisances, à la qualité de l'environnement, aux fins de prévenir la contamination des lacs Simon et Barrière, à l'accès au quai public et imposant de nouvelles normes et de nouveaux tarifs pour la descente des embarcations.

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS****4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**PROCÈS-VERBAL****1**

Session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **15 juillet 2014 à 15 h** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Monsieur le Conseiller :

Louise Houle Richard	Gilles Robillard	
Chantal Crête	Michel Lavigne	Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Benoit Hébert, directeur général/secrétaire-trésorier est présent.

Madame Odette Hébert a motivé son absence.

Trois (3) personnes assistent à l'assemblée.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents.

**1.1****Constatation de l'avis de convocation.**

Le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert constate qu'un avis de convocation a été remis à tous les élus conformément à la Loi;

**1.2****Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité**

**2.****DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE****2.1**

**Avis de motion de la présentation d'un nouveau règlement numéro 463-2014 à la modification de la tarification au règlement numéro 460-2014, relatif aux nuisances, à la qualité de l'environnement, aux fins de prévenir la contamination des lacs Simon et Barrière, à l'accès au quai public et imposant de nouvelles normes et de nouveaux tarifs pour la descente des embarcations.**

Monsieur Jean-François David, Conseiller, donne un avis de motion au règlement numéro 463-2014 afin d'inclure un article pour les locateurs/locataires à la semaine. Réserver une catégorie pour les locateurs touristiques propriétaires fonciers et accrédités par le CITQ (Corporation de l'industrie touristique du Québec) qui est démontré par un contrat de location entre les deux parties (locataires et locateurs).

**3.**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Trois personnes présentes.

**4.**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**227-07-2014**

**Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par madame la Conseillère Chantal Crête;

QUE la séance soit levée à 15 h 30.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Jacques Maillé  
Maire

---

Benoit Hébert  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier